

CHALON



sur SAÔNE



**Compagnie des Francs Archers Chalonnais**

16 bis rue Paul Eluard

71100 Chalon-sur-Saône

Mèl : cfac@sfr.fr

☎ 03.85.46.53.14

Chalon-sur-Saône, le 06 août 2017

Chers archers,

La rentrée est dans quelques semaines, aussi il est temps de vous adresser le traditionnel courrier d'information sur la rentrée. Il vous donne les renseignements utiles pour bien démarrer la saison 2018 au sein de la Compagnie des Francs Archers Chalonnais.

### RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE TIR A L'ARC :

Vous avez la possibilité de le faire **par courrier**. Vous avez en pièces jointes tous les éléments. Vous pourrez également le réaliser en vous déplaçant **au Gymnase Jean Vilar**, les mercredis 6 et 13 septembre prochains de 18h00 à 20h00, lors des séances d'initiation gratuites.

Lorsque vous remplirez la fiche d'inscription, **L'ADRESSE MAIL EST OBLIGATOIRE, MERCI DE L'ECRIRE LISIBLEMENT**. Lors de la saisie, cela évitera une mauvaise interprétation qui empêchera la licence d'arriver au destinataire.

Si vous n'avez pas d'adresse mail, le signaler sur la fiche d'inscription. **Uniquement** dans ce cas, c'est l'adresse mail du club qui sera utilisée.

Vous constaterez ou pas des changements au niveau coût des licences, dus en partie par la fusion des Ligues de Bourgogne et de Franche-Comté de tir à l'arc.

D'autre part, les redoublements à l'Ecole de tir seront possibles si l'archer est motivé à progresser et suivant la place disponible à l'inscription.

Les inscriptions aux cours de perfectionnement s'adressent à tous les archers dès la deuxième année de pratique. Ils se réaliseront également suivant les places disponibles.

Vous pourrez également pratiquer le tir à l'arc librement. Les créneaux de tir libre sont ouverts à tous les archers licenciés du club dès lors qu'ils savent être autonomes à 15 mètres (distance de tir en créneau libre, 18 mètres).

Comme les années précédentes, la réduction « famille » est faite **dès le deuxième archer d'un même foyer fiscal**. Les chèques vacances sont acceptés. Les jeunes de 10 à 18 ans, bénéficiaires de l'ARS pourront bénéficier de coupons sport.

**Un point important à signaler sur la validité des certificats médicaux :**

**Le certificat médical transmis lors de la saison 2016 / 2017 est valable trois ans à la condition que vous remplissiez, identifiez, datiez, signiez et fournissiez le questionnaire médical, document CERFA n° 15699\*01.**

**Si votre questionnaire santé a une réponse positive, il faudra justifier que cela n'affecte pas la pratique du tir à l'arc en consultant son médecin afin d'obtenir un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition.**

**Nota : Sont dispensées de questionnaire et ou de certificat, les personnes qui prennent une licence « Pas de pratique ».**

## COURS PROPOSES :

**Les cours d'initiation : Ecole de tir**, deux créneaux possibles les mercredis, de 17h30 à 19h00 réservé en priorité aux jeunes et de 19h00 à 20h30, pour les adultes. Les cours seront assurés par Sandrine ROUSSENQUE, assistée d'Hubert MERLE, d'Hervé HUMBLIN et de Daniel TOUTIN.

REPRISE DES COURS : mercredi 20 septembre 2017

LIEU : gymnase Jean-Vilar

**Les cours de perfectionnement / Compétition** : Pour ceux qui veulent se perfectionner ou qui veulent poursuivre leur perfectionnement ou qui veulent faire de la compétition, les **Cours de perfectionnement / compétition** auront lieu les mardis sur deux créneaux possibles : 18h15 à 20h15 et de 20h15 à 22h15.

REPRISE DES COURS : mardi 19 septembre 2017

LIEU : gymnase Jean-Vilar

Les deux séances, tous les quinze jours, pourront être encadrées par un cadre entraîneur du Comité Régional Bourgogne/Franche Comté.

Les jeunes de l'Ecole de tir de l'année dernière **motivés** pour faire de la compétition pourront s'inscrire au premier créneau des cours de perfectionnement / compétition.

**Les cours nature et 3D** : seront proposés en fonction des demandes des archers nature/3D et du nombre de participants.

## PORTE OUVERTE ET INITIATIONS GRATUITES :

Une porte ouverte est organisée le dimanche 03 septembre de 14h30 à 17h30 à la Prairie Saint Nicolas et des séances d'initiation gratuites sont programmées les mercredis 06 et 13 septembre de 18 à 20h00 au gymnase Jean-Vilar.

Les archers ayant du matériel (arc, branches, poignée) de la Compagnie en prêt voudront bien le rapporter **impérativement, le samedi 02 septembre au Boulodrome (entre 9 et 11h) lors du Forum du Sport**. Ce matériel nous sera nécessaire pour l'initiation au Forum. Si vous ne pouvez pas nous le rapporter à cette date, merci de m'appeler avant, pour convenir d'un rendez-vous, au 06.87.34.15.49.

Si vous souhaitez nous prêter « main forte » lors du Forum du sport, lors de la porte ouverte ou lors des mercredis d'initiation, **vous serez les bienvenus**. Pour ce faire contacter Hervé, notre secrétaire qui prendra note (tél : 06 35 94 08 23 – courriel : [sitecfac.hh@sfr.fr](mailto:sitecfac.hh@sfr.fr)).

## AIDE DE LA COMPAGNIE :

Lors de la deuxième année, le club demande aux archers d'entrevoir à s'équiper de leur matériel (arc, poignée....).

Cet équipement peut se faire progressivement. La Compagnie investit régulièrement dans des arcs et des branches d'arc de puissance allant de 20 à 36 livres. Ces matériels peuvent être prêtés en partie à tous ceux et celles qui en ont besoin.

D'autre part en début de saison, Hubert MERLE pourra si vous le souhaitez, vous aider dans l'acquisition de matériel.

Sachez que le club peut offrir des facilités de paiement pour les familles et les personnes désirant s'équiper en arc. Le club est à votre écoute.

*Le tir à l'arc s'inscrit aussi au féminin, alors n'hésitez pas, parlez-en à votre entourage. Le club sera très heureux de compter de nouveaux membres féminins.*

Je profite également de cette lettre pour indiquer que le club est toujours à la recherche de personne qui désirerait entrer au sein du Comité directeur et ou se former pour devenir entraîneur ou arbitre et ce dès 16 ans. Faites-le nous savoir.

*Pour une saison à venir riche en événement et en émotion.*

*Marie-Line CHAPLIN,  
Présidente de la CFAC*